

*Comité consultatif des
services aux élèves handicapés
et aux élèves en difficulté
d'adaptation ou d'apprentissage*



RAPPORT ANNUEL

Année scolaire 2015-2016

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Dans le cadre du mandat dévolu par la Loi sur l'instruction publique (LIP, art. 187), le comité élabore un rapport annuel faisant état de ses travaux en lien avec le rôle du comité :

- donne son avis à la commission scolaire sur les normes d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;*
- donne son avis à la commission scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.*

Le comité peut donner s'il y a lieu, son avis à la commission scolaire sur l'application du plan d'intervention d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le rôle des parents dans l'éducation d'un enfant handicapé ou en difficulté est extrêmement exigeant. Il réclame toutes les forces vives d'un père ou d'une mère avec très souvent l'appui d'un réseau familial et social.

Un grand nombre de parents trouvent le temps de s'engager dans des structures de participation soit à l'école, soit dans des associations diverses. Il s'en trouve aussi pour agir au sein du CCSÉHDA.

Les membres de notre comité s'impliquent avec le souci du développement des enfants ayant des besoins particuliers. Leur avis contribue à l'amélioration des services offerts au sein des écoles de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup afin de répondre aux besoins de scolarisation des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Les parents, les représentants du personnel de la commission scolaire et ceux des partenaires du réseau de la santé et des services sociaux sont là pour poursuivre, année après année, cet effort d'adaptation des services qui doit favoriser la réussite de tous.

Les valeurs sur lesquelles tous les membres du comité appuient leurs interventions lors des rencontres sont :

- le respect et l'accueil de l'autre;*
- l'écoute;*
- l'approche positive;*
- la recherche de solution.*

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour l'année 2015-2016.

Lyne Lefebvre

COMPOSITION DU COMITÉ

Le comité 2015-2016 est formé de 18 membres dont dix parents, quatre représentants du personnel de la commission scolaire dont deux enseignants, un membre du personnel de soutien en adaptation scolaire et un professionnel, deux personnes désignées par la commission scolaire, une direction d'école et la représentante de la direction générale et deux représentants des organismes du milieu.

La richesse de ce comité repose sur la diversité de ses membres, de leurs compétences et expériences. Les parents représentent 7 écoles différentes de la commission scolaire, et ce, des ordres d'enseignement du primaire et du secondaire.

MEMBRES DU COMITÉ

PARENTS

ÉCOLE	MEMBRE
École des Vents-et-Marées	Beaulieu, Stéphanie (Substitut de la représentante au comité de parents)
École Polyvalente La Pocatière	Therrien, Manon
École Notre-Dame	Duval, Chantale (Vice-présidente)
École Notre-Dame	Massé, Laurier
École Lanouette	April, Hélène (Représentante au comité de parents)
École int. Saint-François-Xavier	Cummings, Stéphanie
École secondaire de Rivière-du-Loup	Lefebvre, Lyne (Présidente)
École Joly	Mercier, Luc (Commissaire parents ÉHDAA)
École secondaire de Rivière-du-Loup	Michaud, Isabelle
École secondaire de Rivière-du-Loup	Morin, Vickie (Trésorière)

REPRÉSENTANTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Enseignants	Doyon, Sophie
	Pariseau, Claudel
Technicienne en éducation spécialisée	Dionne, Isabelle
Psychologue	Pelletier, Emmanuelle
Direction	Lussier, Johanne
Représentante de la direction générale	Vézina, Monic

REPRÉSENTANTS DES ORGANISMES

CISSS du Bas-Saint-Laurent	Lévesque, Catherine (orthophoniste)
	Nadeau, Jean-Philippe (chef de service)

RENCONTRES

Les cinq séances prévues au calendrier des rencontres ont été tenues. Le taux de participation des membres du comité est à plus de 80 %. L'intérêt et l'implication de tous les membres sont visibles.

ACTUALISATION DU PLAN D'ACTION

1. En lien avec le plan d'action 2015-2016 dudit comité et du mandat dévolu par la loi, la **consultation** sur les objets suivants a été effectuée :
 - Répartition des ressources pour la clientèle HDAA 2015-2016;
 - Organisation des services aux élèves HDAA pour l'année scolaire 2016-2017.

2. Le comité a procédé à **l'élaboration et à l'adoption** des documents suivants :
 - ❖ Rapport annuel de la présidente 2015-2016;
 - ❖ Règles de régie interne CCSÉHDAA 2015-2016;
 - ❖ Budget annuel de fonctionnement 2015-2016;
 - ❖ Procédure de réclamation des dépenses (kilométrage et gardiennage);
 - ❖ Consentement à la communication de renseignements personnels;
 - ❖ Calendrier des rencontres 2015-2016;
 - ❖ Élaboration et adoption du plan d'action 2015-2016;
 - ❖ Procédure de formation du comité – Étapes 2016-2017;
 - ❖ Procédure de formation du comité – Composition 2016-2017;
 - ❖ Dépliant CCSÉHDAA 2016-2017;
 - ❖ Ressources allouées à l'adaptation scolaire – état de situation 2015-2016;
 - ❖ Formulaire concernant la poursuite du mandat comme représentant des parents pour l'année scolaire 2016-2017.

3. Toujours en lien avec le plan d'action, le volet **information** a occupé une place privilégiée, lors des séances. Une priorité a été donnée à la présentation des services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers.
 - ❖ Madame Monic Vézina, directrice du service de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires a transmis l'information suivante :
 - La préparation et la planification de l'organisation des services pour les élèves HDAA;
 - L'investissement des ressources destinées aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage en regard du budget 2015-2016;
 - L'évolution de la clientèle handicapée ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;
 - Les projets d'intégration sociale qui ont été réalisés par le personnel enseignant et de soutien des classes d'adaptation scolaire du primaire et du secondaire;
 - Le rapport du représentant au comité de parents a été présenté à chaque rencontre ainsi que celui du commissaire parent;

- Les représentants du CISSS du Bas-Saint-Laurent ont fait la présentation des services de l'organisation;
- De plus, plusieurs points d'information ont été traités par la directrice du service de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires de la commission scolaire :
 - la politique relative à l'organisation des services aux élèves HDAA;
 - les parcours au secondaire;
 - l'évaluation des besoins et des capacités : la démarche du plan d'intervention;
 - flexibilité – adaptations – modifications vs Programme de formation;
 - la démarche PI-PSI-PSII-TEVA;
 - la démarche d'aide à l'élève dans les écoles de la commission scolaire;
 - le règlement sur la procédure de plaintes;
 - la demande de révision d'une décision;
 - les résultats reliés au taux de diplomation et de réussite;
 - la sanction des études et les élèves HDAA;
 - le plan quinquennal des ressources matérielles (accessibilité aux immeubles);
 - les membres du comité représentant le personnel ont partagé sur les services offerts dans leurs écoles.

❖ Tous les documents en lien avec le fonctionnement du comité ÉHDAA ont été déposés sur le site de la commission scolaire section « *Comité consultatif des services aux élèves HDAA* ».

❖ **Points d'information générale :**

- Colloque sur la dysphasie;
- Journées de la persévérance;
- Sécurité dans le transport scolaire;
- Loi modifiée : projet de loi 86;
- Passage post-secondaire;
- Congrès annuel de la Fédération des comités de parents.

❖ **Correspondances effectuées :**

- Transmission aux écoles des ordres du jour, des procès-verbaux et autres documents;
- Lettre au MEES concernant l'allocation des parcours de formation axée sur l'emploi.

4. Toujours en lien avec le plan d'action, le comité considère que le volet « **information et sensibilisation** » doit être une priorité.

5. **Présentation particulière** : Mme Isabelle Jean de l'Association québécoise de la dysphasie du Bas-St-Laurent est venue présenter aux membres du comité le mandat et la mission de l'association.

ÉVALUATION DE NOS OBJECTIFS 2015-2016

OBJECTIFS	MOYENS (ÉCHÉANCIER)	ÉVALUATION
<p>1. ASSURER la transmission d'information sur le comité et sur les services offerts aux élèves présentant des difficultés dans leur parcours scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Procès-verbal à chacun des conseils d'établissement (après chaque réunion) - Informations générales à chacun des conseils d'établissement (après chaque réunion) - Rapport annuel transmis à chacun des conseils d'établissement, au Comité de parents et au Conseil des commissaires (en fin d'année) - Informations sur le plan d'intervention et le rôle des parents (année 2015-2016) 	<p>Réalisé</p> <p>À améliorer et à poursuivre</p> <p>Continuité en 2016-2017</p>
<p>2. DIFFUSER de l'information aux parents sur les activités, les journées de formation et les colloques ou autres événements émanant des établissements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Assemblée générale de parents - Soirée d'information - Transmettre de l'information lors des rencontres de parents - Journée-colloque destinée aux parents en lien avec le comité de parents - Site WEB 	<p>Plusieurs moyens ont été réalisés.</p> <p>Améliorer et poursuivre</p> <p>Continuité en 2016-2017</p>
<p>3. ASSURER le rôle aviseur dévolu au CCSÉHDAA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Avis sur les objets de consultation (mandat 2015-2016) <ul style="list-style-type: none"> - Politique - Répartition des ressources - Plan d'intervention 	<p>Réalisé</p> <p>Continuité en 2016-2017</p>
<p>4. INFORMER les parents sur les modèles d'organisation scolaire au primaire et au secondaire et tout autre renseignement en lien avec l'adaptation scolaire et les services offerts à la clientèle HDAA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires par les directions du primaire et du secondaire et les personnes ressources (année 2015-2016) - Présentation des services offerts par les différents partenaires (année 2015-2016). 	<p>Réalisé</p> <p>Continuité en 2016-2017</p>

RECOMMANDATIONS ET OBJECTIFS POUR 2016-2017

1- DÉROULEMENT DES RENCONTRES

- ❖ Poursuivre l'envoi des convocations une semaine avant la séance.
- ❖ Développer une stratégie de consultation et d'échange, afin d'améliorer l'implication des membres dans le processus de consultation versus l'avis du comité, bien cibler les objets de consultation.
- ❖ Lors de la première rencontre, utiliser le rapport annuel de l'année scolaire précédente pour faire des ajouts, si nécessaire, au projet de plan d'action. Un « brainstorming » sur les préoccupations du nouveau comité pourrait également orienter celui-ci.
- ❖ En fin de mandat, demander si des modifications devraient être faites en ce qui concerne les règles de régie interne et la procédure de formation du comité, composition et étapes.

2- INFORMATION

- ❖ Transmettre de l'information aux parents sur le plan d'intervention en lien avec le rôle qu'il a à jouer auprès de son enfant lors des rencontres. Déposer les documents sur le site de la commission scolaire.
- ❖ Poursuivre la possibilité de soirée conférence ouverte à tous les parents.
- ❖ Garder le contact avec la Fédération des comités de parents versus le lien entre les comités ÉHDAA.
- ❖ Que la direction du service ASSEC propose aux membres une liste de sujets à traiter par des professionnels de la commission scolaire, comme l'éducation à la sexualité, l'utilisation éthique des technologies et la cyberintimidation.
- ❖ Poursuivre la compréhension des services complémentaires offerts et l'impact des services complémentaires sur la réussite éducative des élèves et le maintien des élèves en classe (apprentissage).
- ❖ Poursuivre le développement du volet information à l'ensemble des parents des ÉHDAA de la commission scolaire.
- ❖ Fournir aux parents la liste des ressources disponibles à laquelle ils peuvent se référer, si besoin.
- ❖ Site Internet de la CS : porte d'entrée pour les parents afin d'exprimer leurs besoins. Rendre disponibles la documentation et des liens par le biais du site du CCSÉHDAA.

3- SENSIBILISATION

- ❖ Présentation par des personnes vivant avec une différence : ancien élève ou élève fréquentant présentement notre commission scolaire.

ÉVALUATION GÉNÉRALE

On souligne l'approche positive du comité, la belle entente et le climat convivial. Les échanges se font dans le respect.

RECOMMANDATIONS DES POINTS À TRAITER EN 2016-2017

- 1- Présentation des partenaires;
- 2- Démarche TEVA : pour répondre aux besoins des élèves en transition vers la vie active;
- 3- Information sur les activités sportives, sociales et culturelles pour les élèves HDAA à l'extérieur des écoles;
- 4- Politique de l'adaptation scolaire;
- 5- Passage primaire-secondaire;
- 6- Plan d'intervention : travailler le contenu du plan d'intervention et documents préparatoires pour les parents;
- 7- Programmes et grille-matières des classes d'adaptation scolaire;
- 8- Nouveau programme CAPS : pour les élèves présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère.
- 9- L'éducation à la sexualité, l'utilisation éthique des technologies et la cyberintimidation.
- 10- Informations sur la réorganisation au Centre intégré de santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent.

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2015-2016

- Déposé et adopté au CCSÉHDAA, le mercredi 8 juin 2016.
- Transmis et déposé au Conseil des commissaires par le commissaire parent représentant les élèves HDAA en août 2016.
- Transmis au Comité de parents en octobre 2016.
- Transmis aux Conseils d'établissement.

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2015-2016 ET RÉOLUTION

IL EST PROPOSÉ par M. Luc Mercier et résolu :

QUE le rapport annuel du CCSÉHDAA de la Commission scolaire Kamouraska—Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2015-2016 soit adopté avec les modifications proposées par les membres.

QU'une copie soit transmise au comité de parents ainsi qu'à la direction générale de la commission scolaire.

QU'une copie soit déposée par notre commissaire parent représentant les élèves HDAA lors de la rencontre du Conseil des commissaires.

QU'une copie soit également transmise pour information aux présidents des conseils d'établissement et aux directions d'école.

Signature de la présidente

Date : le 8 juin 2016